



RÔLE TRIENNAL – 2E ANNÉE

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Grosses-Roches.

Le **sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2025-2026-2027** de la Municipalité de Grosses-Roches a été déposé à mon bureau le **15 septembre 2025**.

Il est à noter que, pour l'exercice financier **2026** du rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027, **une demande de révision** prévue à la section 1 du chapitre X de la **Loi sur la fiscalité municipale**, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, **peut être déposée en tout temps** au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La **demande de révision** doit être faite sur le **formulaire prévu à cet effet** et être accompagnée du **montant d'argent prescrit par le règlement numéro 158**, à défaut de quoi elle sera **réputée ne pas avoir été déposée**. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 158 sont disponibles au bureau de la **MRC de La Matanie**, situé au **158, rue Soucy, 2e étage, Matane (Québec) G4W 2E3**.

Le **dépôt de la demande** s'effectue par la remise du formulaire dûment rempli ou par son **envoi par courrier recommandé** à la **MRC de La Matanie**, à l'attention du greffier-trésorier de la MRC.

- Dans le cas d'un **dépôt en personne**, la demande est réputée avoir été déposée le jour de sa **réception**.
- Dans le cas d'un **envoi par courrier recommandé**, elle est réputée déposée à la **date d'envoi**.

Donné à Grosses-Roches, ce 16e jour du mois de septembre 2025.

Linda Imbeault

Linda Imbeault, g.m.a.
Directrice générale et
Greffière-trésorière
